

La numérisation ou le grand sommeil du livre imprimé

CHRISTIAN LACOMBE

clacombe@live.fr

« Une révolution technique ne se décrète pas. Elle ne supprime pas non plus¹. »

C'est en écoutant des collègues bibliothécaires et en parlant avec des amis chercheurs et écrivains, puis en lisant des articles consacrés au monde des livres, que m'est venue l'idée de ce texte. Celui-ci ne doit pas être appréhendé comme un article savant, mais plutôt comme le résumé de réflexions et d'interrogations au sujet de la révolution numérique à laquelle nous participons, en tant que professionnels, et assistons, en tant qu'usagers. Cette révolution suscite bien entendu diverses inquiétudes, et entraîne des changements de comportement face à l'écrit. Depuis les *Essais* de Montaigne, nous savons que nous nous « entreglons » tous ; c'est la raison pour laquelle j'ai retranscrit dans ces quelques pages, des réflexions et des témoignages, écrits ou oraux, comme je les ai lus, écoutés, éprouvés et interprétés.

Esquisse d'une révolution

On se souvient que, six ans après la création du « meilleur » moteur de recherche de la toile, Google annonçait son intention de lancer un programme de numérisation de plusieurs millions d'ouvrages, pour les rendre accessibles gratuitement grâce à *Google Print*. Ce projet s'est effectué avec la collaboration de bibliothèques universitaires telles que celle du Michigan, Harvard, Stanford, mais également avec la *New York Public Library* (NYPL) et la *Bodleian Library*. Cette numérisation de pages, en mode texte, est une entreprise longue et onéreuse, mais l'opérateur de Silicon Valley disposait des fonds nécessaires pour financer le projet. Google a annoncé dès le début de l'opération qu'il n'excluait pas des accords commerciaux avec les éditeurs, les auteurs, les libraires et, bien sûr, les bibliothèques.

Les premières numérisations de la Bibliothèque nationale de France (BnF) remontent à 1992. Le projet *Gallica*, lancé en 1997, se donnait pour mission de constituer la bibliothèque virtuelle, gratuite, des gens de culture ; on y trouve des œuvres littéraires et des dossiers documentaires. Une seconde version est en ligne depuis 2000, qui inclut des livres et des périodiques soigneuse-

ment choisis titre par titre. Alors que les autres médias faisaient l'objet de numérisation par séries, la presse quotidienne française et les publications des sociétés savantes ont très vite été ajoutées. En 2005, dans un livre intitulé, *Quand Google défie l'Europe*², Jean-Noël Jeanneney, président de la BnF, plaidait en faveur d'une réaction européenne à l'initiative de *Google Print*. En 2007, l'opération a pris une autre envergure et le choix individuel des livres est abandonné au profit d'une numérisation de masse. Un nouveau système de sélection par tranche de cote est alors implanté, afin de numériser 100 000 ouvrages par an. *Gallica 2* est née et, pour contrer *Google Print*, des œuvres contemporaines y sont intégrées, en partenariat avec de grandes institutions du livre, en vue de donner accès à la fois à des documents libres et à d'autres qui sont toujours sous droits. On donne aux diffuseurs la liberté de décider des conditions de consultation du texte intégral.

Une numérisation internationale

Gallica 2 offre des titres dans 25 langues. Les liens entre la BnF et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) sont privilégiés. La numérisation plurielle et la mise en ligne de ressources communes sont réalisées dans le respect du droit d'auteur, BAnQ s'assurant d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des ayants droit pour toutes les œuvres protégées. BAnQ poursuit également un programme de numérisation de masse, qui vise l'ensemble du patrimoine documentaire publié ou conservé dans les archives et produit au Québec depuis le XVIII^e siècle, ou d'origine étrangère, mais relatif au Québec. Quelque 7 millions d'objets ont été numérisés à ce jour. Ces ressources sont également accessibles gratuitement sur Internet. Les auteurs y voient un gain de lisibilité et les usagers sont immédiatement dirigés vers le texte dans son intégralité si celui-ci est dans le domaine public, et vers de longs extraits, si l'œuvre n'est pas exempte de droits. Partout dans le monde, de nombreux bibliothécaires voient là un accomplissement du rêve des Lumières et une véritable révolution dans le métier, qui est d'offrir de l'information non seulement gratuitement, comme cela a toujours

1. Roger Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 39.

2. Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2005.